



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22009090

Déposé / Reçu le

13 JAN. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier
Tribunal de Commerce de Bruxelles

N° d'entreprise : **0767 963 252**

Nom

(en entier) : **DAUREMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Mons 95 - 1070 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 24/09/2021

L'assemblée générale décide de nommer :

M. Rouffignac Timoté , Boulevard Louis Schmidt 22 1040, Bruxelles en qualité de nouvel administrateur en remplacement de M. Rouffignac Bernard.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité ou à la majorité.

M. Rouffignac Timoté, présent à l'assemblée déclare accepter le mandat d'administrateur qui vient de lui être confié en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction, prévue par les textes ou par les statuts, susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).